

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Association des Œuvres Scolaires de l'Ecole Lyautey de Riedisheim du vendredi 18 novembre 2016

Monsieur PREZIOSO, ancien directeur de l'Ecole Lyautey, ouvre la séance à 16 heures 30. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes Celui-ci informe les membres présents qu'un courrier en date du 03 novembre 2016 a été envoyé aux enseignants et aux parents élus 2015/2016 comme inscrits dans les statuts de l'association. 17 personnes sont présentes lors de cette assemblée générale dont deux parents d'élèves élus. (Voir feuille d'émargement)

Ordre du jour :

- Lecture du précédent compte rendu de l'AG du 6 novembre 2015
- Rapport financier
- Quitus au trésorier
- Election du bureau
- Election des réviseurs aux comptes.
- Questions diverses (plusieurs points)

1° Lecture du PV de l'AG 2015.

Monsieur Le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes, enseignants et parents d'élèves. Lecture du PV de l'AG 2015 par Mme Noacco-Beloual, secrétaire de l'Association. Pas d'observation. Le Président M. Prezioso passe au vote. Le PV est adopté à l'unanimité.

2° Rapport financier présenté par le Président.

M. Prezioso explique les statuts, les objectifs et le fonctionnement de la coopérative scolaire pour les nouveaux venus et parents d'élèves présents. Il expose à l'assemblée les diverses opérations réalisées du 01 septembre 2015 au 31 août 2016. Il détaille toutes les dépenses et charges du compte de fonctionnement et apporte les explications souhaitées. Les écritures ont été simplifiées et le Président demande aux enseignants d'être plus explicites pour leur remboursement des factures en utilisant le reçu d'opération et de grouper les petites factures par trimestre.

Le bilan est bénéficiaire pour cette année de 1 314,27 €. Cet excédent est dû à un foisonnement d'animations organisées par les enseignants et les parents d'élèves mais surtout dû à un décalage de règlement de commande de matériel scolaire réglé en 2014/2015 par l'Association mais collecté en octobre 2015 et donc comptabilisé sur les comptes 2015/2016. Il rappelle que depuis 2015 les commandes de matériel scolaire se font via les Associations de Parents d'élèves au cours du 3eme trimestre. Il remercie les

enseignants et parents d'élèves et les félicite chaleureusement pour leur investissement (animations calendriers, tombolas, marché de Noël, vente de chocolats et photos).

Il rappelle qu'il a averti la Banque Crédit Mutuel du changement de directeur d'école le 23 août 2016 (voir courrier archivé).

3° Rapport des réviseurs aux comptes.

La révision des comptes a été effectuée le lundi 15 septembre 2015 dans les locaux de l'école Lyautey en présence des réviseurs, de M. Jacquemin nouveau directeur de l'école, M. Studer, trésorier de l'association, et de M. Prezioso. Les comptes, les pièces comptables et bancaires ont été vérifiés par sondage ce jour-là. Aucune irrégularité n'a été constatée. L'assemblée donne quitus au trésorier à l'unanimité pour l'exercice du 01/09/15 au 31/08/16. Félicitations de l'assemblée au trésorier pour son travail, la qualité de ses explications et son investissement.

4° Election du nouveau Bureau.

5 enseignants candidats : Mmes Del Do, Luydlin et Rietsch et M. Jacquemin et M. Studer.

1 parent d'élève : Mme Noacco-Beloual.

Vote à l'unanimité.

5° Réviseurs aux comptes.

Mme Elkeria, parent d'élève du CE2 ne souhaite plus se représenter et M. Braunschweig, enseignant, a été muté dans une autre école du département, M. Leclere, enseignant, et Mme Leetz, parent d'élève élue, se proposent comme candidats pour la révision des comptes 2016/2017. Vote à l'unanimité.

6° Questions diverses

- Demande de participation pour les projets de classe de découverte (4 classes/800 €) et de canoë kayak (200 €). Demande adoptée à l'unanimité.

-A propos de la classe de découverte, dans un souci d'équité, il n'y aura plus de réduction systématique pour les fratries cette année. Les parents seront orientés vers le CCAS de la Mairie. Au cas par cas, l'AOS pourra intervenir en aide en s'adressant au Président de l'Association M. Jacquemin, directeur de l'Ecole Lyautey.

-Proposition de passage du don volontaire de début d'année scolaire à 10 €. Proposition discutée en assemblée et adoptée. Résultats des votes : Contre : 1 ; Abstention : 4 et Pour : 13.

L'Assemblée générale s'achève à 17h35.